



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

médias

Question écrite n° 78591

Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur la situation des médias citoyens et de proximité. Considérés comme des acteurs essentiels de la démocratie, ces médias contribuent au jour le jour à tisser le lien social permettant le vivre ensemble sur notre territoire. C'est tout particulièrement le cas des radios du réseau France Bleu, qui grâce à leur couverture extensive du territoire constituent un élément structurant du service public de la radio, et fournissent quotidiennement aux auditeurs à une information locale de qualité. Or, comme le notait M. Jérôme Bouvier dans son rapport publié en juin 2013, « malgré le savoir-faire et l'engagement de celles et ceux qui consacrent toute leur énergie à les faire vivre, aucun de ces médias ne pourrait exister sans soutien public ». En effet, la vocation même des médias citoyens et de proximité, qui remplissent une véritable mission de communication sociale, les place en dehors du secteur marchand et leur interdit de raisonner en termes de rentabilité pure. Convaincue de la nécessité de leur développement dans les territoires, mais aussi pour leur permettre d'être mieux reconnus en tant que médias à part entière, Mme la ministre a annoncé le 14 avril 2015 la mise en place d'un fonds à destination des médias citoyens et de proximité pour financer des appels à projet. Doté d'un million d'euros, ce fonds constitue une aide sans précédent qui devra être disponible dès cet été. Lui qui a déjà eu l'occasion de souligner la nécessité d'octroyer davantage de financements au réseau France Bleu - dont les moyens réduits depuis 2011 ont mené à la suppression de locaux - souhaiterait savoir dans quelle mesure les radios du réseau France Bleu pourront en bénéficier.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Féron](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 78591

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 avril 2015](#), page 3149

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)